

Frey-Hérosée

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **18 (1873)**

Heft 19

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pérorer. Les affaires de la société se régleraient rapidement à l'arrivée ou avant le licenciement.

4. Les sections locales devraient se réunir régulièrement une fois par mois et se borner aux tractandas suivants :

a) Reconnaissances de terrain avec supposition de combat. Répartition des travaux d'après les grades et les armes. Rapport, critique et discussion.

b) Par le mauvais temps, exercices du jeu de guerre ou conférence sur les combats (par batailles) des guerres de 1866, 1870 et 1871. Tous les autres thèmes seraient laissés aux études privées.

J'ai promis d'être court. Je tiens parole et je vais terminer. Je n'ai point fait de proposition. Je me borne à exprimer quelques pensées qui trouveront peut-être çà et là un terrain favorable. Mon idée principale est celle-ci : Déploiement plus énergique et plus ferme cohésion des forces. Simplification et rétrécissement de notre champ d'action. Meilleure répartition du travail, et de même que point de coup de feu sans but, point d'activité ni collective ni individuelle sans un objectif clairement déterminé. En premier lieu point de faux amour-propre. Peu d'entre nous sont d'excellents tacticiens ou stratèges ; mais il est possible et il est de notre devoir de nous mettre en mesure de remplir la tâche dévolue à chacun de nous à l'heure du danger. Puisse le Dieu de nos pères faire le reste et protéger notre chère patrie !

† FREY-HÉROSÉE.

Frédéric Frey-Hérosée, colonel fédéral et ancien conseiller fédéral, dont nous avons annoncé la mort, survenue le 22 septembre, était né à Arau en 1801. Il était par conséquent dans sa 72^e année.

Il fit ses premières études à l'excellente école cantonale d'Arau, d'où il se rendit à l'école polytechnique de Paris, puis en Angleterre.

Dès son retour au pays, il se mêla activement aux affaires politiques, surtout aux questions scolaires, et il commença, déjà en 1831, à faire parler avantageusement de lui, comme membre de la direction du collège cantonal d'Arau et professeur de sciences naturelles, plus tard comme membre du conseil de l'instruction publique et du Grand Conseil. Appelé au Conseil d'Etat en 1838, il y remplit, la même année, la charge de landammann et présida, comme tel, la conférence intercantonale de cette époque en vue du concordat monétaire.

Frey-Hérosée, malgré ses fonctions pédagogiques, s'occupait activement aussi de questions militaires. Capitaine d'infanterie en 1830, il passa major fédéral en 1832 et lieutenant-colonel en 1834 ; déjà en 1839 il obtenait son bâton de maréchal, c'est-à-dire le grade de colonel fédéral. Ce ne fut pas pour lui un motif de repos. Au contraire, c'est à partir de ce moment qu'il prit tout son essor et déploya les talents remarquables qui lui assurèrent pendant de longues années une des premières places parmi les hommes politiques et militaires considérables de la Suisse.

En 1841 comme colonel cantonal argovien, il reçut le commande-

ment des troupes d'occupation du Freiamt pour l'exécution de la décision de suppression des couvents, et il prit une part importante aux débats suscités par cette irritante question. En 1844 il soutint chaudement la lutte dans les Conseils d'Argovie et aussi au dehors, par exemple à la réunion des officiers suisses à Lausanne et lors de l'inauguration du monument Laharpe comme délégué de nos frères jumeaux d'Argovie.

Cette même année il fut encore chargé de commander les troupes mises sur pied à l'occasion de l'équipée malheureuse des corps-francs contre Lucerne. Depuis lors son influence grandit constamment et son activité porta surtout sur les affaires fédérales. Député à la Diète dès 1845 il y soutint énergiquement et habilement la cause qui finit par triompher. Pendant la campagne du Sonderbund, il remplit les fonctions de chef d'état-major du général Dufour, et 9 ans plus tard, lors de la subite levée contre les menaces prussiennes à propos de Neuchâtel, Frey-Hérosée fut de nouveau appelé par l'Assemblée fédérale aux fonctions de chef d'état-major du général Dufour.

Lors de la réorganisation fédérale par la Constitution actuelle, en 1848, Frey-Hérosée fut élu le quatrième au Conseil fédéral; il y resta jusqu'en 1866, époque où il se retira volontairement et courtoisement, pour faire place à des éléments nouveaux. Il resta député d'Argovie au Conseil national jusqu'en 1872.

Pendant ses fonctions de membre du Conseil fédéral il fut deux fois président de la Confédération, en 1854 et en 1860, et depuis la sortie de M. Ochsenbein du Conseil fédéral, il eut ordinairement la direction du Département militaire. Il s'y fit remarquer par un grand esprit d'ordre, d'activité, d'économie, de justice, d'équité. Toujours avenant envers tous, consciencieux dans les moindres détails de ses attributions, jamais personne n'eut à se plaindre de ses procédés; une plainte à lui soumise était toujours examinée avec soin, et satisfaction, s'il y avait lieu, était promptement donnée.

Après avoir cédé le Département militaire à son collègue Fornerod, il se voua plus spécialement au commerce et aux péages. Ce fut lui qui dirigea les négociations de nos principaux traités de commerce et d'établissement conclus à cette époque avec la plupart des Etats de l'Europe et avec les Etats-Unis. Parlant également bien l'allemand et le français, parlant aussi l'anglais, il servit plus d'une fois d'interprète à ses collègues ainsi qu'à quelques membres du corps diplomatique dans leurs rapports avec des représentants de l'étranger.

Soit comme officier soit comme homme d'Etat Frey-Hérosée laisse un nom respecté et un bon modèle à suivre. Officier d'état-major, il avait la science et l'expérience réunies à un haut degré, un remarquable savoir-faire en toutes choses et une fermeté de caractère inébranlable; une grande autorité sans rien de cassant ni d'imposant à l'extérieur. « Il sait faire plus de besogne que de bruit, » disait justement de lui un de nos anciens; et malheureusement il n'a pas fait, sous ce rapport, autant de disciples dans l'armée fédérale que ce serait à désirer.

Au point de vue civil, il était resté le type de cette vieille école d'hommes publics auxquels nous devons les institutions actuelles de la Suisse; de cette école qui comptait surtout des hommes à convic-

tions solides, sachant allier la prudence avec la vigueur et s'inspirer d'un esprit de conciliation qui n'exclut point l'attachement aux principes et à l'idéal théorique.

Retiré des affaires politiques depuis l'année dernière, Frey-Hérosée vivait à Berne dans la solitude ; mais il reprenait souvent le chemin du Palais fédéral, où il venait suivre, dans le salon des journaux, les nouvelles du pays et de l'étranger.



MANŒUVRES D'AUTOMNE 1873 DE LA 29^e DIVISION ALLEMANDE.

Sur ces manœuvres, qui viennent d'avoir lieu près de notre frontière bâloise, on veut bien nous communiquer des observations d'un officier suisse, d'où nous croyons pouvoir sans indiscrétion tirer les indications suivantes :

La 29^e division allemande, commandée par le lieutenant-général Woyna I, fait partie du 14^e corps d'armée sous les ordres du lieutenant-général von Werder, le vainqueur de Strasbourg et de Bourbaki. Le quartier-général de la 29^e division est ordinairement à Fribourg, en Brisgau. Elle se compose, outre l'état-major divisionnaire, comme suit :

57^e brigade, général-major v. Weller.

113^e et 114^e régiments (Badois).

58^e brigade, général-major v. Sell.

112^e régiment (Badois), 17^e régiment (province Rhénane).

Brigade de cavalerie, colonel v. Solms.

21^e et 14^e dragons.

Artillerie : six batteries du régiment badois n° 14, 4 légères et 2 fortes.

Les bataillons à 4 compagnies sont sur pied de paix, c'est-à-dire à environ 450 hommes ; les régiments de cavalerie à 5 escadrons de 100 chevaux chacun, les batteries sans les caissons.

Les manœuvres ont duré du 28^e août au 10 septembre. Les 31 août, 3 et 7 septembre ont été jours de repos ; le reste du temps a été employé comme suit :

Trois jours par moitié de division, séparée en deux corps : 58^e brigade et armes spéciales de Mulhouse à Huningue en avant et en retraite ; 57^e brigade aux environs de Fribourg.

Six jours par la division, dont trois jours en deux corps manœuvrant l'un contre l'autre, et trois jours par presque toute la division réunie contre un ennemi marqué ; à la fin grande parade.

Comme spécimen des manœuvres de brigade, à peu près les mêmes aux 57^e et 58^e, nous citerons les ordres suivants, se rapportant à la 58^e brigade :

Idee générale pour les exercices de détachements de la 58^e brigade, du 29 août au 1^{er} septembre 1873.

Une division de l'Est, jusqu'ici dans la Haute-Alsace, détachée du corps d'armée de Strasbourg, est forcée à la retraite sur le Rhin, tandis qu'une division de